

Hubert Kouassi N'GORAN

De la figuralité des proverbes dans la narration
de l'œuvre romanesque d'Ahmadou Kourouma

Résumé

Considérés comme des discours rapportés, du fait de leur configuration, les proverbes font partie des faits hétérogènes qui foisonnent dans la narration de Kourouma. Servant de faits argumentatifs, ils participent de la construction de la diégèse. Leur insertion dans la trame narrative a lieu au moyen de certains procédés énonciatifs, diacritiques ou textuels. Ceux-ci permettent, selon l'intention du narrateur-rapporteur, de les faire figurer de deux manières : une figuralité opaque et une autre transparente. La première permet au narrateur-rapporteur de s'approprier le proverbe tout en montrant son savoir culturel. La seconde vise à rendre le proverbe visible et lisible à la réception afin de permettre au lecteur de capter rapidement le message.

Mots clés :

Discours rapporté, Proverbes, narrateur, rapporteur, Figuralité opaque, Figuralité transparente

Abstract

Regarded as a reported discourse because of their configuration, proverbs are part of the heterogeneous facts that abound in Kourouma's narration. Serving as an argumentative fact, they pertain to the construction of the diegesis. They are introduced in the storyline by means of some enunciative, diacritical or textual processes which allow them to be portrayed in two ways according to the intention of the narrator-reporter, namely, an opaque figurality and a transparent one. The former allows the narrator-reporter to appropriate proverbs while showing his cultural knowledge. The latter aims to make proverbs more visible and legible so that the reader can easily get the message.

Key words:

Reported discourse, Proverbs, narrator-reporter, opaque figurality, transparent figurality

Introduction

Avec l'évolution des travaux en linguistique énonciative, la problématique du discours rapporté connaît une expansion. Elle va bien au-delà des procédés d'extraction et d'insertion du discours de l'autre. La pratique du discours rapporté doit prendre en compte l'aspect figuratif, c'est-à-dire la manière dont le discours de l'autre apparaît dans l'énonciation en cours. Dans cette étude, le proverbe sera envisagé comme un discours rapporté (A. Grésillon, 1984, p. 112) dans la mesure où, c'est un élément hétérogène, un corps étranger que le narrateur-rapporteur convoque dans l'énonciation en train de se faire.

La présente contribution part du postulat que la narration d'A. Kourouma²¹ s'inscrit dans une hétérogénéité discursive. Des proverbes sont convoqués dans l'écriture du romancier ivoirien pour servir de stratégie argumentative. Morphologiquement, ils sont exposés de diverses manières dans le tissu narratif. L'étude ambitionne donc d'étudier ce versant figuratif des proverbes chez A. Kourouma pour montrer leurs effets à la réception. Dès lors, de quelles manières sont figurés les proverbes dans la narration? Quelles sont les enjeux du jeu de figuralité des proverbes chez A. Kourouma ? Ces préoccupations trouvent leurs réponses dans l'option méthodologique de J. Authier-Revuz, notamment ses théories de l'hétérogénéité montrée et de l'hétérogénéité constitutive. La première est relative au signal explicite de la présence du discours autre dans le discours en train de se faire. La seconde, pour sa part, est la présence implicite de l'autre dans le discours.

La démarche part du balisage théorique des notions de figuralité dans le discours rapporté et de proverbe pour décliner la figuralité des proverbes avant d'aborder leurs valeurs figurales.

²¹ Cet article prend en compte trois œuvres d'Ahmadou Kourouma : *Quand on refuse on dit non*, désormais *Quand on refuse*, Paris, Seuil, 2004 ; *Monnè, Ou-trages et défis*, désormais *Monnè*, Paris, Points, 1990 ; *En attendant le vote des bêtes sauvages*, désormais *En attendant*, Paris, Seuil, 1998.

1. Approche définitionnelle : de la figuralité au proverbe

Une exploration définitionnelle de ces deux termes s'avère nécessaire à l'effet d'avoir une vue objective du développement à venir. Introduction partielle escamotée et phrase quelque peu boiteuse.

1.1. De la notion de figuralité

Du latin *figura*, la figuralité désignait à l'origine « un dessin, la représentation visuelle d'un objet » (P. Bensimon, 1999, p.60). Elle est la qualité de ce qui est figural, figuré. Pour F. Aubral et D. Château (1999, p. 13), « la *figura* est comme le concept visuel qu'incarne la forme ». C'est, en effet, une représentation purement visible, autonome, dégagée de tout référent externe. La figuralité renvoie à la visibilité de la forme de l'objet.

Dans le champ énonciatif, notamment dans le domaine du discours rapporté, la figuralité est « la manière particulière dont le mot et/ou le discours d'autrui, apparaît, figure ou se représente, dans l'espace énonciatif ou dans l'espace texte que constitue l'énonciation en cours » (J. A. Anoh, 2014, p. 3). Autrement dit, la figuralité est la représentation matérielle du discours. Nous en avons pour preuve l'exemple suivant :

(01)[Quand le roi reprit les dires, ce fut pour monologuer :
« Assurément, un messager devrait arriver ; il ne devrait plus être loin ! Quand tout se prépare à se dissoudre, à s'effriter, quand les vérités que nous tenons en sortant de notre bouche, nous trahissent pour devenir des mensonges, alors, forcément, arrive un messager ! »] (*Monné* : 30)

L'exemple (1) comporte deux énonciations : l'énonciation du narrateur-rapporteur et celle du roi. La deuxième se démarque de la première qui est le discours attributif (*Quand le roi reprit les dires, ce fut pour monologuer*) par la présence de signes diacritiques, notamment les guillemets et les deux points. Ces marqueurs typographiques font figurer le discours du roi de sorte à le rendre visible relativement au reste du texte.

Dans l'écriture d'A. Kourouma, figurent plusieurs faits hétérogènes dont les proverbes. Cette figuralité proverbiale se fait de différentes manières. Mais avant d'y arriver, intéressons-nous, un tant soit peu, à la notion de proverbe en tant que notion linguistique et transculturelle.

1.2. Le proverbe dans la sphère du discours rapporté

Du latin *proverbium* (A. Rey, 1992, p. 1070), le proverbe est une formule qui présente des caractères formels, stables et souvent métaphorique ou figurée. Il exprime une vérité d'expérience ou un conseil de sagesse pratique et populaire commun à tout un groupe social. Selon Jacques Pineaux,

Le proverbe est une formule nettement frappée, de forme généralement métaphorique, par laquelle la sagesse populaire exprime son expérience de la vie (...). Le proverbe offre un conseil de sagesse pratique quand l'expression proverbiale se contente de caractériser, par une formule imagée et variable, selon les époques et l'usage de la langue, une situation, un homme ou une chose. Un conseil peut en découler mais par elle-même, l'expression proverbiale ne le contient pas. »(J. Pineaux, 1979, p. 25)

En d'autres termes, le proverbe est une formule langagière qui contient une morale et que l'on insère dans ses propos pour frapper les consciences des interpellés. Il est donc «le cheval de la parole »(A. Kourouma, 1998, p. 41).

Sur le plan linguistique, le proverbe oscille entre le domaine lexical en tant que lexie figée, et le domaine discursif. Cette particularité fait que l'on l'envisage comme un cas de polyphonie. De fait, dans l'énonciation proverbiale, « le locuteur abandonne volontairement sa voix et en emprunte une autre pour proférer un segment de la parole qui ne lui appartient pas en propre, qu'il ne fait que citer » (A. j. Greimas, 1970, p. 309). La voix du narrateur se mêle, en effet, à une autre voix prise en charge par le proverbe. C'est pour cette raison que A. Berrendonner (1982, p. 199) range le proverbe parmi les phénomènes de « mention », d'énonciations tenues sur une autre énonciation, de discours rapporté. Ce dernier appréhendé comme « un procédé énonciatif permettant à un locuteur *L* de faire mention ou d'introduire de manière explicite ou non, une ou plusieurs énonciations *E*, dans l'énonciation en cours » (J.A. Anoh, 2013, p. 15). On le voit aisément, les proverbes participent de l'hétérogénéité discursive. Ils constituent, effet, des corps étrangers, des paroles autres que le narrateur- rapporteur insère dans le récit sans aucune médiation. Ainsi, les proverbes occupent-ils des places multiples dans les textes de Kourouma. Ils y figurent de diverses manières.

2. Modes d'apparition et d'insertion des proverbes dans l'œuvre de Kourouma

Les proverbes font partie des faits hétérogènes qui foisonnent dans l'œuvre d'A. Kourouma. Ils y sont convoqués soit dans la matérialité syntaxique, soit dans la narration.

2.1. Les proverbes dans la matérialité syntaxique

Plusieurs proverbes sont insérés dans le tissu narratif, à partir des formes de discours rapporté. Ils sont, en effet, enchâssés dans les énoncés des personnages. Considérons le proverbe suivant :

(02)[Moi, Djigui, je me crus obligé de donner raison au sacrificateur, évidemment tout le Bolloda acquiesça. En vérité, les hautes herbes peuvent cacher la pintade, mais elles ne parviennent pas à étouffer ses cris ;il n'y avait pas de doute sur l'intention du blanc, c'est mon refus qui ne pouvait pas être définitif.] (*Monné* : 175)

En (02), le proverbe est amené directement dans la narration par la locution adverbiale « en vérité » à valeur d'attestation (En vérité, les hautes herbes peuvent cacher la pintade, mais elles ne parviennent pas à étouffer ses cris). Il intervient pour justifier le pressentiment du roi Djigui relativement à l'intention du blanc. Ce proverbe constitue donc un fait hétérogène logé dans l'énonciation en train de se faire. C'est un cas de discours indirect libre du fait de la rupture pronominale et temporelle. Le discours proverbial est encadré par une narration menée au passé simple ayant pour narrateur-rapporteur Djigui, référencé par un « je », déictique de personne (D. Maingueneau, 2003, p. 16). En d'autres termes, la narration commence par le passé simple puis bascule au présent de l'indicatif par la prise en charge de « il », non-personne²².

Du point de vue de la matérialité syntaxique ou de la graphie, ce corps étranger adopte le même caractère et la même police avec l'énonciation qui l'intègre dans la narration. Il forme, avec elle, un tout cohérent. Aussi, au niveau typographique, aucun signe ne permet de distinguer le proverbe du reste du texte. Il y a uniformité énonciative ou narrative. La figuralité est faible et se perçoit, ici, à partir des indices identificatoires du discours indirect libre. Le même fait apparaît avec le discours direct libre dans la séquence ci-après :

²² Le pronom « il » est un véritable pronom parce qu'il prend effectivement la place du nom. Dans l'énonciation, il est placé dans le registre de non-personne. Il désigne les objets du monde autres que les interlocuteurs.

(03)[La blessure de Djigui provenait d'une possession de Djigui. On n'appelle pas au secours quand le couteau qu'on porte à sa ceinture vous transperce la cuisse : en silence, on couvre la plaie avec sa main. Le pus de l'abcès qui vous pousse à la gorge inévitablement descend dans le ventre, et la seule blessure qui ne se ferme jamais est celle que vous laissez la morsure du crocodile issu et sorti de votre propre urine.] (*Monné*: 129)

L'illustration (03) présente deux énonciations : la première cite la seconde qui est un discours proverbial prononcé pour moraliser Djigui qui souffre de voir son propre fils se retourner contre lui. Aucun signe graphique ne délimite les deux énonciations. En revanche, la figuralité de ce proverbe est visible par la rupture pronominale (du pronom de la troisième personne au pronom indéfini on) et temporelle (de l'imparfait au présent de l'indicatif). Son identification est purement interprétative puisqu'il est quasiment noyé dans la narration.

Au nombre des proverbes s'inscrivant dans la matérialité syntaxique, s'observe un type de proverbes, qui eux, sont encadrés par des guillemets. En témoignent le proverbe suivant :

(04)[Et le président répondit par d'amusants proverbes africains : « On ne regarde pas dans la bouche de celui qui est chargé de décortiquer l'arachide. On ne doit pas être toujours là à regarder dans la bouche de celui qu'on a chargé de fumer l'agouti. »] (*Quand on refuse* : 91)

La séquence (04) présente un enchaînement proverbial : soit deux proverbes d'origine africaine. Ils sont insérés dans la narration en mode normal à l'instar des exemples (02) et (03). La différence réside au niveau du marquage graphique de ces éléments hétérogènes. Ils sont encadrés de deux points (:) et de guillemets ouverts et fermés (« »). Ces citations proverbiales adoptent les caractéristiques d'un discours direct. Elles sont bien introduites par un discours citant qui permet de savoir leur origine.

Au niveau de la figuralité, les guillemets donnent au proverbe d'émerger dans l'univers graphique. Grâce à eux, le proverbe s'autodétermine dans la masse d'écriture. Il est explicitement spécifié dans le fil du discours.

En plus, chez A. Kourouma existe un autre type de proverbes marqués soit par une mise entre parenthèse comme le cas suivant :

(05)[C'était un impur, et on ne mordait pas l'impur (c'est le fruit de la liane de caoutchouc que le singe ne peut atteindre qu'il qualifie d'avarié).] (*Monné* : 180)

soit par un double ponctuant graphique, notamment la parenthèse et les guillemets et corroboré par une mise en incise du discours citant :

(06) [(« Où un homme doit mourir, dit un proverbe angolais, il se rend très tôt, toutes affaires cessantes, dès le matin. »)](*Quand on refuse* : 117)

Pendant qu'en (05), le proverbe est marqué par une mise entre parenthèse permettant de le tenir comme « avec des pincettes », l'exemple (06), lui, affiche un triptyque marquage. Le proverbe, en effet, pour figurer dans l'acte narratif, bénéficie de trois procédés ostensifs.

Primo, il est amené par un discours citant en incise dans lequel existe, non seulement un verbe qui dévoile qu'il a un acte de parole, mais aussi une indication qui montre l'origine du proverbe. Le narrateur-rapporteur se désengage du contenu narratif. Il n'est que le rapporteur du proverbe appartenant à une autre source énonciative.

Secundo, le proverbe, sous forme de citation, est encadré par des guillemets ouvrants et fermants. Ces ponctuels graphiques indiquent une attention spéciale sur le proverbe. Selon, J. Authier-Revuz (1998), les guillemets possèdent quatre valeurs fondamentales. D'abord, ils indiquent le refus de prise en charge du mot d'un autre. Ensuite, les guillemets sont un signe pour dire que le narrateur-rapporteur tient compte du langage de l'autre. En plus, ils sont une simple insistance sur l'hétérogénéité du mot ou du texte. Enfin, ils exhibent les propos de l'autre dans leurs matérialités syntaxiques. Ainsi, les guillemets délimitent le proverbe dans le texte de base. Ils permettent d'exhiber le proverbe puisqu'il est dans la même police et caractère que l'énonciation en cours. Grâce à eux, le scripteur marque ses distances relativement au proverbe qu'il rapporte.

Tertio, le proverbe est isolé dans l'acte narratif par une mise entre parenthèse. Ce signe typographique est un « morceau qui vient se loger à l'intérieur d'un énoncé, comme un parasite qui n'aurait pas de relation syntaxique avec son hôte » (B. Benveniste, 1997, p. 121). La parenthèse encadre, en effet, un élément plus ou moins court inséré dans la phrase. Elle sert à « introduire des informations d'ordre suprasegmental ou paraverbal ». Ici, la parenthèse désigne un signe typographique qui encadre le proverbe afin de le montrer.

Au total, il ressort que la narration de Kourouma présente un groupe d'énoncés proverbiaux qui s'inscrivent dans la matérialité syntaxique. Ils y sont amenés au moyen de modalités d'insertion, notamment les discours direct, direct libre et indirect. Leurs propriétés d'insertion ont permis d'identifier implicitement ou explicitement le proverbe dans la trame narrative. En revanche, quand le proverbe n'est pas convoqué de façon linéaire, le narrateur-rapporteur l'expose dans la narration.

2.2. Les proverbes exposés dans la narration

Les proverbes exposés dans la narration d'A. Kourouma sont de plusieurs ordres. Certains commencent et terminent les chapitres de ses œuvres. En témoignent les exemples prototypes qui suivent :

(07)[Le singe qui s'est échappé en abandonnant le bout de sa queue dans la gueule du chien n'a pas dans l'échappée la même allure que les autres de la bande.] (*Quand on refuse* : 11)

(08)[Calme-toi Tiécoura... Le Cordoua refuse d'obtempérer aux injonctions du sora qui, dans des aboiements, énonce les proverbes :

On ne met pas les vaches dans les parcs que l'esprit construit.

Au bout de la patience, il y a le ciel.

La nuit dure longtemps mais le jour finir pas arriver.] (*En attendant* : 357)

Le proverbe (07) s'inscrit directement dans la narration. Il sert d'ouverture de l'œuvre et fait office de chapeau coiffant sémantiquement le premier chapitre. Il n'est délimité par aucun ponctuant graphique et n'est énoncé par aucun verbe introducteur. Au niveau de la figuralité, ce proverbe s'autodétermine. Il est considéré comme un énoncé autonome reconnu originellement comme tel par le lecteur. En revanche, le proverbe contenu dans l'exemple (08) est amené dans la narration par un discours citant qui comporte, en son sein, un verbe introducteur (énonce) et la nature du fait hétérogène (proverbe). Il est présenté par un ponctuant graphique, notamment les deux points qui permettent, également, de le mettre en scène. Il est, ainsi, séparé du discours qui l'énonce et se trouve en position conclusive puisqu'il termine la narration de l'œuvre *En attendant le vote des bêtes sauvages*.

D'autres proverbes sont détachés et présentés en bloc dans la narration. Ce peut être :

(09)[Le sora pince la cora ; le cordoua se livre à une danse débridée. Calme-toi, Tiécoura, le Président et les maîtres ne se sont pas réunis pour te voir danser et blasphémer, mais pour nous écouter. Je t'apprends que le thème auquel seront liés les proverbes des intermèdes au cours de la cinquième veillée sera la trahison. Parce que :

Le feu qui te brûlera, c'est celui auquel tu te chauffes.

Un énorme éléphant n'a pas toujours d'énormes défenses.

La civette dépose ses ordures à la source où elle a bu.]

(*En attendant* : 251)

L'illustration (09) contient un proverbe utilisé par le sora au cours de la cinquième veillée pour illustrer le thème relatif à la trahison. Ce discours

proverbial est inséré directement dans la narration. Il est introduit par la locution causale « parce que » qui fait office de discours citant. Il affiche une double figuralité relative non seulement à son emplacement dans l'écriture narrative, mais aussi et surtout à sa mise en italique. En clair, ce corps étranger a particulièrement un double marquage. Le premier est dû à son emplacement ou son positionnement spécial par rapport au reste du texte. Il est, en effet, exposé horizontalement dans l'espace texte que constitue l'énonciation en cours. Une telle manière accentue sa mise en relief et le proverbe ne peut échapper à aucune vue. La mise en italique du proverbe, deuxième marquage, lui confère une parfaite visibilité dans l'univers graphique grâce au changement de caractère.

En définitive, le proverbe fait partie des faits hétérogènes du système narratif d'A. Kourouma. Le narrateur-rapporteur s'en sert pour des fins argumentatives. Par ailleurs, l'analyse a révélé deux types d'insertion du discours proverbial. Il est soit inséré dans la matérialité syntaxique, soit exposé visiblement dans la narration. Une telle alternance, par le narrateur-rapporteur impacte l'angle interprétatif des œuvres de l'auteur.

3. Les enjeux du jeu de figuralité des proverbes chez Kourouma

La convocation des proverbes dans la trame narrative ne reste pas sans implication. Leur figuralité dans l'énonciation en cours est un élément à prendre en compte dans l'interprétation du récit.

3.1. Figuralité opaque du proverbe comme indice d'appartenance culturelle

La figuralité du proverbe dans la narration n'est pas fortuite. Elle est le reflet de l'intention du narrateur-rapporteur. Selon les motivations de celui-ci, il peut choisir de faire figurer le proverbe dans la matérialité syntaxique. Un tel choix s'opère sans indice signalétique ou marqueur diacritique. La narration devient linéaire et ininterrompue. De ce fait, la monstration du proverbe est frappée d'une certaine opacité. L'exemple(10) est des plus éloquentes :

(10) [Donc, Yacouba était bien l'escobar qu'on avait décrit à Béma (...) il devait lui couper la queue comme on tranche le pénis de l'incirconcis imprudent. Pour y parvenir, Béma pouvait attendre. Quand on est nargué par la souris qui a son trou dans le mur de la case de votre mère, on ne brusque rien : de futures nombreuses occasions de se rencontrer persistent.](*Monné* : 164)

Le proverbe (Quand on est nargué par la souris qui a son trou dans le mur de la case de votre mère, on ne brusque rien : de futures nombreuses occasions de se rencontrer persistent.) inscrit dans l'illustration (10) est rendu par le personnage Béma. Celui-ci épris de désir de chasser Yacouba, le nouveau marabout de son père, s'exhorte à la patience en citant directement ce proverbe dans le flux narratif. Typographiquement, rien ne permet de distinguer ce corps étranger dans le discours en train de se faire. Le proverbe est dans une figuralité opaque du fait de l'inexistence de « frontières » transparentes et claires indiquant les différentes voix ou, à tout le moins, permettant de passer de la voix du narrateur-rapporteur à la voix proverbiale. En d'autres termes, la figuralité du proverbe est, ici, dissimulée, cachée et surtout opacifiée avec les autres composants de l'énonciation. En principe, parler de figuralité, nécessite une monstration de ce que l'on souhaite faire figurer. Mais, avec le discours direct libre, sous le prisme duquel est inscrit ce proverbe, le narrateur-rapporteur dispose d'une liberté dans la convocation du proverbe. Il refuse de faire figurer ce dernier par l'absence de signes énonciatifs ou diacritiques. L'objectif étant de construire une plate-forme homogène de sorte à concilier la parole dite précédemment et celle en cours d'actualisation.

En dissimulant, ainsi, le proverbe dans la trame narrative, le narrateur-rapporteur se l'approprie pour marquer son adhésion et son attachement à la culture locale. Une telle pratique permet d'évaluer le degré d'appartenance du narrateur-rapporteur à son aire culturelle. C'est la manifestation de son enracinement présenté comme une nécessité vitale. Toute chose qui convient avec S. Weil quand il dit :

L'enracinement est peut-être le besoin le plus important et le plus méconnu de l'âme humaine (...) Un être humain a une racine par sa participation réelle, active et naturelle à l'existence d'une collectivité qui conserve vivants certains trésors du passé et certains pressentiments d'avenir. »(S. Weil, 1949, p.19)

Le proverbe est une preuve vivante de l'enracinement culturelle du narrateur-rapporteur. Celui-ci se sert de la figuralité opacifiante du proverbe pour faire montre de son appartenance aux valeurs traditionnelles locales. Cette monstration furtive donne l'impression au lecteur que le narrateur-rapporteur est l'auteur source du proverbe convoqué dans la trame narrative. Il peut aussi arriver souvent que le proverbe soit de façon transparente selon l'objectif recherché par le narrateur- rapporteur.

3.2. Figuralité transparente du proverbe comme vecteur du « li-visible »²³

La figuralité transparente correspond à une apparition nette et sans ambigüité d'identification du fait hétérogène dans le flux narratif. Selon J. A. ANOH, « la figuralité renvoie à la forme, à l'écran du paraître, et rend compte des différents plans de la représentation qui s'arrêtent et se réalisent devant le sujet pour être vus et lus » (J. A. Anoh, 2014, p. 2). La figuralité transparente vise donc à présenter le proverbe dans le fil de la narration avec une certaine netteté de manière à le rendre visible et lisible, d'où l'appellation « li-visible ».

Plusieurs procédés, dans la narration de Kourouma, comme indiqués précédemment, participent de la figuralité transparente du discours proverbial. Il s'agit des ponctuations graphiques tels les guillemets (Cf. l'exemple 04), la parenthèse (05) et la disposition paginale (08). À travers ces procédés, le discours proverbial bénéficie d'une figuralité particulière et d'une double attention vis-à-vis du lecteur : une attention liée à la visibilité du proverbe et une autre liée à sa lisibilité dans le fil narratif.

D'abord, l'attention visuelle du proverbe est favorisée par les procédés de monstration, notamment par la disposition paginale. Elle est utilisée par le narrateur-rapporteur pour ses propriétés matérielles. Elle esquisse isolément le proverbe au fond de la narration pour créer une forme d'insularité textuelle. Ainsi, le blanc typographique qui naît autour du proverbe fait office de frontière entre le discours citant et celui offert au regard qui est le discours proverbial. En d'autres termes, l'écart typographique ou le blanc existant autour des deux modes discursifs favorise la monstration du proverbe. Il constitue syntaxiquement une démarcation spatiale et visuelle mais, sémantiquement, il suggère l'immédiateté et la contiguïté des événements. Par ailleurs, la disposition paginale accentue la vitalité textuelle du proverbe qui est, à son tour, mis en éveil par le narrateur-rapporteur pour être vu. Ce fossé typographique est une sorte de respiration visant à ralentir le flux narratif afin de permettre au lecteur de capter visiblement le message.

L'attention visuelle dans le sens de focalisation ou de meilleure détection des stimuli prépare, au dire de F. Landragin (2004, p. 18), le proverbe à la perception. Celle-ci est définie comme « la façon dont

²³ Ce terme a été emprunté de A. Marques et A. Ribeiro, in « « Dire » ou « bruite » : les introducteurs de discours rapporté dans *Aventuras de João Sem Medo* » in *Citation I. Citer à travers les formes. Intersémiotique de la citation*, Academia, L'harmattan, 2011, p.83.

un sujet dirige ses capacités de lecture ou d'audition vers des textes ou des paroles » (F. Landragin, 2004, p. 13). Ainsi, le narrateur-rapporteur déclenche un effet réceptif chez le lecteur en le captivant en vue de l'impliquer davantage dans le discours en train de se faire. En clair, il s'instaure dans la narration une sorte d'expressivité visant à faire adhérer le contenu informationnel au lecteur.

La figuration transparente du proverbe provoque, en somme, dans le fil de la narration une béance typographique qui alimente la visibilité. Autrement dit, la communication est perforée par des énoncés proverbiaux qui naviguent le long de la narration ralentissant le rythme. Elle présente, par ailleurs, des creux typographiques dans le fil narratif à la faveur du lecteur pour que celui-ci examine attentivement, par la vue, le discours proverbial. De tels indices graphiques éveillent, ainsi, la conscience du lecteur et l'orientent vers le proverbe.

La figuralité contribue, par ailleurs, à la lisibilité du texte narratif. Elle désigne la facilité de compréhension d'un texte donné. On dira donc d'un texte facile à lire qu'il est lisible. Cette définition est à rapprocher du concept de lisibilité chez N. Fernbach. Selon lui, « la lisibilité est l'aptitude d'un texte à être lu rapidement, compris aisément et bien mémorisé » (N. Fernbach, 1990). Car, le but d'un texte est de communiquer un contenu informationnel à un lecteur donné. Il faut donc que celui-ci soit en mesure de capter le message. Sinon, cela va à l'encontre de l'objectif. L'attention du lecteur liée à la lisibilité du proverbe est possible grâce à des formules qui ont « pour but de donner une représentation quantitative de la facilité de lecture du texte (...) » (C. Beaudet, 2001, p. 4). Disposition qui convient avec V. Jouve (2001, p. 110) que « le texte peut, localement, orienter la compréhension de tel ou tel passage, c'est surtout par sa structure (...) qu'il agit sur le lecteur ». La capacité du lecteur à appréhender le proverbe dans le flux romanesque repose aussi sur sa structure. Ainsi en est-il des passages tirés de *Quand on refuse on dit non*:

(11) [Malheureusement, comme le dit un proverbe hutu du Burundi, « le lignage qui va s'éteindre se chauffe au feu pendant que le soleil brille. »](*Quand on refuse* : 117)

De même, dans *En attendant le vote des bêtes sauvages*, le phénomène est récurrent, comme dans ce passage :

(12)[Arrête, Tiécoura, et retiens que je dirai des proverbes sur le pouvoir au cours de cette quatrième veillée. Parce que :
C'est celui qui ne l'a jamais exercé qui trouve que le pouvoir n'est pas plaisant.
Quand la force occupe le chemin, le faible entre dans la

brousse avec son bon droit.

Le cri de détresse d'un seul gouverné ne vient pas à bout du
tambour.] (En attendant : 169)

Le proverbe est convoqué successivement dans la narration par des marqueurs de monstration, notamment des guillemets et une disposition paginale. Le narrateur-rapporteur, le faisant, entend rendre lisible le discours proverbial. A en croire R. Barthes (1970), un texte lisible, qui peut être lu, s'oppose à un texte littéraire. Celui-ci étant plus opaque, résisterait, en quelque sorte, à la lecture. La lisibilité s'éloignerait de la littérarité. Il y a donc lisibilité lorsque le texte est dégagé de toute ambiguïté narratologique. L'on sait qui parle et à qui l'on s'adresse. Ces procédés ont permis l'isolement des propos de l'autre caché dans « l'ombre du proverbe » au gré d'une clarté textuelle qui séduit le lecteur suscitant en lui une réaction affective de la chose culturelle. Car, au dire de P. Breton (1996, p. 91), la clarté « donne l'illusion, justement, de s'être adaptée au public, qui n'a pas d'effort à faire pour accepter ce qu'on lui propose ».

Quand le texte est dégagé de toute ambiguïté, il devient imagé, perceptible et suscite, chez le lecteur une meilleure compréhension. C'est aussi l'un des principes de la lisibilité désignant « une aptitude qu'a le texte à se laisser lire, à se faire comprendre. C'est-à-dire une habileté qu'aurait un objet et à motiver une pratique (la lecture), et à promouvoir un processus (la compréhension) » (G. Bourque, 1990), p.138). Le positionnement ostensif du proverbe dans l'espace textuel motive une pratique de lecture qui, à son tour, crée chez le lecteur la capacité de rétention et une disposition affective. La lisibilité (J.-Y. Boyer, 1992) devient alors comme le degré d'accessibilité au sens du texte qui attribue à la compréhension une place importante.

L'objectif de cette étude a été de montrer de quelles manières A. Kourouma convoque des proverbes dans son système narratif. Au regard du corpus analysé, il est indéniable que ce romancier ivoirien a opéré deux choix dans la figuralité des proverbes. Selon l'objectif attendu par le narrateur-rapporteur, il fait incorporer le proverbe dans le tissu narratif ou l'expose dans la trame narrative. D'une part, des proverbes ont été directement convoqués dans la narration au moyen du discours rapporté qui a mis à la disposition du narrateur-rapporteur ses propriétés énonciatives et diacritiques. En d'autres termes, certains énoncés proverbiaux ont été amenés dans le circuit narratif par les discours direct et indirect libre. Une telle démarche a été possible grâce à la rupture pronominale et temporelle, aux ponctuations graphiques que sont les guillemets et parenthèses. D'autre part, A. Kourouma a privilégié une figuralité des proverbes par

monstration. L'ivoirien commence et termine, en effet, ses chapitres par des proverbes. Aussi tout au long de son système narratif, le narrateur-rapporteur fait observer une détachabilité des proverbes du discours qui les cite. Ceux-ci adoptent un emplacement spécial et très souvent colorés par une mise en italique. Au total, A. Kourouma présente au lecteur un système narratif empreint d'une alternance figurale du proverbe. Une telle oscillation ne peut rester sans implication à la réception.

La dissimilation du proverbe dans la narration traduit l'encreage culturel du narrateur-rapporteur puisqu'il s'approprie cet élément de la tradition orale. Avec une dextérité, le narrateur-rapporteur fait montre de sa connaissance des scènes et images de l'Afrique profonde. Il fait manifester son savoir de la couleur africaine tout au long de ses œuvres à travers cette figuralité opacifiante des proverbes.

Lorsque le narrateur-rapporteur fait figurer ostensiblement le proverbe par certains procédés diacritiques et textuels, il entend se désolidariser ou se détacher de celui-ci pour le laisser à l'appréciation du lecteur. Ce dernier apprécie le proverbe par une double attention : une attention liée à la visibilité et une autre liée à la lisibilité. Une double attention liée à la mise en scène graphique du discours proverbial. Ainsi le texte est-il bien aéré et facilite à la lecture. Car, selon B. Gérard,

Il est nécessaire de prendre en compte les blancs ou espaces indispensables à notre lisibilité (...) Typographie et mise en page sont deux savoir-faire qui s'adressent ici à tous ceux qui formalisent les messages et sont préoccupés de leur lisibilité (...) Cette typographie correspond à une lecture rapide (...) » (B. Gérard, 1989, p. 123)

La figuralité ostensive du proverbe au fil de la narration participe de la visibilité et de la lisibilité du texte par le lecteur. Elle fait éprouver au lecteur un certain ordre de sensations. Et, pour qu'il soit appâté et adhéré au contenu informationnel, la configuration matérielle du proverbe semble avoir été choisie comme vecteur privilégié.

La figuralité du proverbe est manipulée, en fin de compte, par l'auteur, explicitement ou implicitement pour promouvoir la tradition de son peuple et fait découvrir au lecteur la richesse de la culture Malinké dans une dynamique de communication.

Bibliographie

1. Corpus

Kourouma A., (2004) : *Quand on refuse on dit non*, Paris, Seuil.

(1990) : *Monnè, Outrages et défis*, Paris, Points.

(1998) : *En attendant le vote des bêtes sauvages*, Paris, Seuil.

2. Ouvrages et articles consultés

Anoh J. A., (2014) : « Le Discours rapporté : de la figuralité aux modalités du rapport » in *Revue du LTML* n°11 de décembre, pp. 1-10.

Anoh J. A., (2013) : « le verbe introducteur entre présentation et mise à distance des dires d'autrui. » *Ann. Univ. de Lomé, Sér. Lett., Tome XXXIII-1*, pp.15-22.

Aubral F., Chateau D., (1999) : *Figure, Figural*, Paris, L'Harmattan.

Authier-Revuz J., (1998) : « le guillemet, un signe de " langue écrite " à part entière » in *A qui appartient la ponctuation ?* Actes du colloque international et interdisciplinaire de Liège, 13-15 Mars 1997, J. M. Defays, L. Rosier, F. Tilkin, eds, Duculot.

Barthes R. (1970) : *S/Z*, Paris, Éditions du Seuil.

Beaudet C., (2001) : *Clarté, lisibilité, intelligibilité des textes : un état de la question et une proposition pédagogique, Recherches en rédaction professionnelle, vol. 1*, no 1, Université de Sherbrooke.

Breton, P. (1996) : *L'argumentation dans la communication*, La Découverte.

Bourque G., (1990) : «Des mesures de lisibilité», in J.-Y. Boyer & M. Lebrun (réd.), *L'actualité de la recherche en lecture*, Montréal, Association canadienne française pour l'avancement des sciences.

Boyer, J.-Y., (1992) : «La lisibilité», *Revue française de pédagogie*, n° 99.

Blanchard G., (1989) : « François Richaudeau Manuel de typographie et de mise en page ». In: *Communication et langages*, n°81, pp. 122-124.

Bensimon P., (1999) « Figure, figuralité, de-figuration, sur-figuration: aspects de la traduction poétique », *TTR*, 12 (1), <https://doi.org/10.7202/037353ar>, pp. 57-89.

Benveniste B., (1997) : *Approches de la langue parlée en français*, Paris – Gap, Ophrys.

Berrendonner A. (1982) : *Éléments de pragmatique linguistique*, éd. de Minuit.

Fernbach N. (1990) : *La lisibilité dans la rédaction juridique au Québec*, Ottawa, Le centre de production de la lisibilité, Centre canadien d'information juridique.

- Greimas A. j., (1970) : « Les proverbes et les dictons » ? in Du sens, Seuil.
- Grésillon A., Maingueneau D., (1984) : « Polyphonie, proverbe et détournement, ou un proverbe peut en cacher un autre », In: *Langages*, 19^e année, n°73, Les Plans d'Énonciation, pp. 112-125.
- Jouve V., (2001) : La poétique du roman, Paris, Armand colin.
- Landragin F., (2004) : « Saillance physique et saillance cognitive », Corela [En ligne], 2,2, mis en ligne le 15 décembre 2004, consulté le lundi 4 mai 2015, 14:28:39. URL : [http : Corela. revues. org](http://Corela.revues.org) 603.
- Marques A. et Ribeiro A., (2011) : « « Dire » ou « bruire » : les introducteurs de discours apporté dans Aventuras de João Sem Medo» in *Citation I. Citer à travers les formes. Intersémiotique de la citation*, Academia, L'harmattan.
- Maingueneau D., (2003) : *Linguistique pour le texte littéraire*, Paris, Nathan, 4^e éd.
- Pineaux J., (1979) : *Les proverbes et les dictons français*, Que sais-je ? N° 706, Paris, P.U.F.
- Rey A., (1992) : *Dictionnaire historique de la langue française, le Robert*, T 1, Paris.
- Weil S., (1949) : *L'enracinement. Prélude à une déclaration des devoirs envers l'être humain*, Paris, Gallimard.